

Consultation Générale

Commission des relations avec les citoyens

La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017 - 2019

Août 2016

Mario Couture

Députés/es

Membres du comité

Bonjour

Il me fait plaisir de vous faire parvenir ma contribution à la demande de consultation.

En bref je préconise de fixer l'accueil d'immigrants au nombre de 2000 par an pour 2017-2019. Pendant cette période de moratoire seul les travailleurs spécialisés et qualifiés seront priorisés et au terme de ce temps, la population aura été sérieusement consultée afin de déterminer un nombre d'immigrants mieux adapté.

Je suis d'avis, comme un large segment de mon entourage, que le nombre proposé à la question #1 du questionnaire est démesurément élevé et ne correspond pas aux besoins du Québec.

L'emploi au Québec : Pierre angulaire du Ministère pour justifier le nombre élevé d'immigrants et de réfugiés qu'elle propose d'inviter, l'emploi au Québec n'est pas au rendez-vous. En effet, pour les 6 premiers mois de 2016, il ne s'est créé au Québec que 1200 emplois (source : Stat. Can. et Journal de Montréal Michel Girard : la création d'emploi va mal au Québec, 12 juillet 2016). Par projection, on obtient des chiffres d'emploi d'environ : 2016 :2500, 2017 : 3000, 2018 : 3500, 2019 : 4000 et ce en étant plus qu'optimiste. Le marché du travail n'a pas besoin de la main d'œuvre additionnelle que le Ministère de l'immigration désire inviter.

L'intégration : Sans entrer dans les chiffres, j'aimerais plutôt faire part de mon expérience d'environ 15 ans dans le domaine de l'intégration socio-professionnelle. À mon estimé, à peine 20% des immigrants au Québec vont se trouver un travail dans les 2 premières années si la personne est en recherche active. Environ la moitié du temps l'emploi trouvé est à temps partiel. Après ce délais, soit la personne révisé son objectif d'emploi ce qui le renvoi à la case formation et études ou bien il tombe dans la trappe de l'inactivité. À ce stade, les coûts pour les contribuables se mettent à grimper rapidement.

Coûts?: Nul part dans le document de consultation fourni il est état des coûts engendrés par ce nombre proposé. Il y a le coût des services : prestations, formations,

santé ainsi que ceux des 26 autres ministères, ce qui ajoute de toute évidence un poids sur le fardeau fiscal. Mais aussi des coûts sociaux à tenir compte : Surtaxe des services de derniers recours, criminalité immigrante, désolidarisation des quartiers, sentiments de dépossession. Depuis environ 4 ans d'accueils massif d'immigrants, ces problématiques on grandies mais on constamment été balayés sous le tapis. À mon avis, la capacité d'accueil d'immigrants au Québec est atteinte pour le moment.

Pour un vrai processus démocratique : Le Ministère de l'immigration ou le MIDI est différent des autres ministères du gouvernement du Québec : Poussez ses fonctions à l'excès et il peut causer des tors à la société. Lorsque de grands changements sont proposés tel qu'il est le cas ici, la décision appartient aux habitants de la société concerner et non à des fonctionnaires ou des ministres. Le parti québécois l'a bien compris en 1995 en utilisant un référendum pour consulter la population avant de faire un changement à la société. J'aimerais lancer le défi aux membres du comité pour reconnaître le caractère unique du MIDI et recommander une vraie consultation populaire ou un référendum.

Merci à tous les membres du comité et bonnes délibérations.